

COMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 22 octobre 2013

AVC Vite le 15, et après ?... La vie continue

Deux Français sur trois déclarent connaître une personne ayant déjà fait un AVC¹



Paralysie, perte de la parole, troubles de la mémoire,... En moyenne, après un AVC, 41% des personnes touchées n'ont plus de séquelles, 25% présentent un handicap léger ou modéré et 34% ne peuvent marcher sans assistance².

A l'occasion de la 11^{ème} journée mondiale contre l'accident vasculaire cérébral, la Fédération Nationale France AVC et la Société Française Neuro-Vasculaire (SFNV), soutenues par Bayer HealthCare, lancent une nouvelle campagne d'information « *AVC Vite le 15, et après ?... La vie continue* » sur la prise en charge après un accident vasculaire cérébral.

Cette nouvelle campagne a pour vocation de sensibiliser les malades et leur famille aux bons gestes à adopter pour éviter les risques de récurrence d'AVC : bonne observance du traitement, hygiène de vie, suivi médical,... Elle rappelle également l'importance d'appeler rapidement le 15 dès l'apparition d'un des trois symptômes majeurs de l'AVC³ afin de réduire au maximum les séquelles voire le risque de décès. D'après une étude

Ifop/Bayer HealthCare¹, 76% des Français savent qu'il faut contacter les urgences (+7% par rapport à 2012) en cas de paralysie, perte de la parole ou troubles de la mémoire.

Chaque année, en France, environ 130 000 nouvelles personnes sont victimes d'un AVC⁴ ; 33 000 en meurent⁵ durant le 1^{er} mois. L'AVC est la 1^{ère} cause de handicap acquis de l'adulte⁶ et la 2^{ème} cause de démence après la maladie d'Alzheimer⁷.

AVC : agir vite pour réduire les risques de mortalité et de séquelles

Visage paralysé, inertie d'un membre, troubles de la parole... Dès l'apparition de l'un de ces symptômes, il est urgent d'appeler le 15. Plus de 3 Français sur 4 le savent, soit 7 points de progression par rapport à 2012, selon le baromètre Ifop Bayer, réalisé en septembre 2013¹.

Face à un AVC, 4H30 pour agir⁸. Chaque minute compte dès le premier symptôme et, le pronostic d'une personne souffrant d'AVC dépend de la rapidité de sa prise en charge. « *Plus nous allons vite dans la prise en charge d'une personne faisant un AVC, moins le cerveau est abîmé. Les séquelles sont par conséquent moins graves et le risque de mortalité sensiblement diminué* » affirme le Dr François Rouanet, neurologue, Hôpital Pellegrin, CHU Bordeaux Unité Neuro-Vasculaire.

64% des Français connaissent dans leur entourage au moins une personne ayant déjà eu un accident vasculaire cérébral¹.

L'AVC est la 1^{ère} cause de handicap acquis de l'adulte⁶. Après un AVC, 25% des patients présentent un handicap léger ou modéré et 34% ne peuvent marcher sans assistance². « *Les séquelles les plus fréquentes sont des difficultés pour marcher, pour parler mais aussi des problèmes de mémoire et d'attention, voire de dépression* » explique le Dr François Rouanet.

Eviter le risque de récurrence à tout prix

Après un premier AVC, le risque de rechute est important. Il est estimé entre 30% et 43% à 5 ans⁹. D'après l'étude Ifop/Bayer HealthCare¹, 98% des personnes interrogées considèrent qu'une rechute est probable pour une personne ayant déjà été victime d'un accident vasculaire cérébral.

Pour éviter au maximum tout risque de récurrence, les patients présentant un facteur de risque élevé de faire un AVC tels que l'hypertension artérielle, l'hypercholestérolémie, le trouble du rythme cardiaque ou fibrillation atriale, ou encore le diabète..., doivent suivre un traitement adapté à leur pathologie. « *Les personnes souffrant, par exemple, de fibrillation atriale prennent au long cours un anticoagulant pour fluidifier le sang et éviter ainsi la formation de caillots sanguins responsables de l'AVC* » explique le Pr Jean-Marc Davy,

2/3 des Français pensent qu'il faut arrêter de fumer pour éviter de refaire un AVC¹ ; 57% disent qu'il faut manger sainement¹.

cardiologue, CHU Montpellier.

En plus du traitement médicamenteux, les patients doivent adopter une bonne hygiène de vie au quotidien : « *il faut manger de manière variée et équilibrée, avoir une activité physique régulière, réduire sa consommation d'alcool et arrêter le tabac pour les fumeurs* » énonce le Dr François Rouanet.

Education thérapeutique : apprendre à vivre mieux avec sa maladie

Qu'est-ce qu'un AVC ? Pourquoi prendre un traitement à vie ? Comment éviter un AVC ou une rechute ? Comment récupérer après un AVC ? Pour répondre à toutes les questions que se posent les patients présentant un facteur de risque élevé de faire un AVC et/ou ayant déjà fait un AVC, certains hôpitaux proposent des séances d'éducation thérapeutique à l'instar du CHU de Montpellier. « *Ces séances se déroulent soit individuellement avec un professionnel de santé, soit collectivement avec d'autres patients présentant les mêmes problématiques de santé comme la fibrillation atriale (FA) et deux soignants éducateurs qui animent l'atelier pédagogique* » explique Angélique Lienhardt, infirmière-coordinatrice et membre de ChronEduc LR, réseau dédié à l'éducation thérapeutique du patient en Languedoc-Roussillon. « *On y aborde le traitement anticoagulant pour les personnes souffrant de FA, l'importance de le prendre, le but de ce traitement et les effets secondaires afin que le patient vive mieux avec sa maladie et ne présente pas de complications.* »

« *Bien impliquer les patients dans leur traitement est un facteur majeur de cohérence de traitement, d'acceptation des médicaments et d'une meilleure observance* » affirme le Pr Jean-Marc Davy, cardiologue, CHU Montpellier.

Vivre au quotidien après un AVC

« *Les séquelles de l'AVC ont des répercussions sur la vie sociale et familiale des patients et de leur entourage. Toute la famille subit les conséquences d'un AVC* » affirme le neurologue François Rouanet. Pour aider les patients à mieux vivre au quotidien après un AVC, différents professionnels de santé – médecin généraliste, cardiologue, neurologue, orthophoniste, kinésithérapeute, psychiatre, infirmier... – assurent leur prise en charge.

Des associations de patients telles que France AVC apportent également un soutien aux personnes ayant fait un AVC ainsi qu'à leur entourage en première ligne pour assurer le quotidien. « *Chaque antenne de France AVC dans l'Hexagone développe des permanences téléphoniques afin d'apporter du soutien et des informations aux patients ainsi qu'à leur famille. Nous mettons en place des groupes de parole mais aussi différentes activités telles que du théâtre, des séances de gymnastique, des sorties culturelles pour rompre la solitude des malades et de leur famille* » explique Françoise Benon, secrétaire nationale de France AVC. « *La Société Française Neuro-Vasculaire joue un rôle important dans les campagnes d'informations aux côtés de France AVC et c'est cette parfaite synergie avec les antennes de France AVC, qui permet d'amplifier les messages* » ajoute le Pr Thierry Moulin, Professeur de neurologie au CHU de Besançon et Président de la Société Française Neuro-Vasculaire.



Dans le cadre de la 11^{ème} journée mondiale contre l'accident vasculaire cérébral, Bayer HealthCare lance une nouvelle campagne d'information « **AVC Vite le 15, et après ?** » sur plus de **500 radios et chaînes de télévision locales et web TV**, du 21 octobre au 10 novembre, à travers un programme de **10 chroniques son/vidéo d'1 minute dans l'émission « Place à la Santé »**.

Cette série donne la parole à deux médecins, cardiologue et neurologue, ainsi qu'à France AVC pour définir en termes simples :

- ce qu'est un AVC,
- les facteurs de risque,
- les répercussions d'un AVC sur le quotidien des patients,
- les moyens pour éviter la récurrence,
- et le type de soutien apporté au patient et à son entourage...

10 spots radio sur la thématique AVC seront également diffusés sur **France Bleu** pendant la journée mondiale contre l'accident vasculaire cérébral du 29 octobre.

Plus d'informations sur www.avcvite15.com

À propos de France AVC

France-AVC (Association loi 1901 d'aide aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC) a été créée en 1998 avec pour objectifs la prévention, l'information du public, des pouvoirs publics et des médias sur les accidents vasculaires cérébraux ; d'apporter une aide et un soutien aux patients et aux familles de patients victimes d'AVC ; de développer l'éducation thérapeutique du patient et d'aider à la recherche sur les AVC.

www.franceavc.com

À propos de la SFNV

Association loi 1901 créée en 1996, la Société Française NeuroVasculaire (SFNV) a pour objectif principal l'amélioration de la prise en charge des AVC. Elle est la société savante qui regroupe l'ensemble des professionnels concernés par les pathologies vasculaires cérébrales dont les accidents vasculaires cérébraux (AVC), leur diagnostic, traitement et prévention. Elle développe des actions selon plusieurs axes majeurs : les filières de soins, en lien avec les organismes institutionnels, dans le but de permettre à toute personne souffrant d'un AVC d'être prise en charge dans les meilleures conditions ; la formation des professionnels de santé ; la recherche, dans le but d'accroître les connaissances sur les AVC et de permettre ainsi d'améliorer le diagnostic et le soin.

www.sfnv.f

À propos de Bayer HealthCare

Le groupe Bayer AG, basée à Leverkusen, (Allemagne) est une entreprise mondiale avec des compétences majeures dans le domaine de la santé, de la nutrition et des matériaux de haute performance. Filiale de Bayer AG, Bayer HealthCare compte 55 300 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 18,6 milliards d'euros pour l'année 2012. Présente dans plus de 100 pays c'est l'une des toutes premières entreprises innovantes au monde dans le secteur de la santé humaine et animale et des produits médicaux.

En France, Bayer HealthCare compte 1 254 collaborateurs, et est présente au travers de ses 5 divisions : Pharmacie, Diabète, Santé familiale, Santé animale, Radiology & Interventional. En permettant le diagnostic et le traitement des maladies, ses produits sont le gage d'un plus grand bien-être et d'une meilleure qualité de vie.

www.bayerhealthcare.fr

Contacts presse :

Capital Image / Stéphanie Chevrel

45, rue de Courcelles – 75008 Paris Tél. : 01 45 63 19 00 - Fax : 01 45 63 19 20

info@capitalimage.net - www.capitalimage.net

Bayer HealthCare / Samira Liem

Tél. : 03 28 16 36 43

samira.liem@bayer.com – www.bayerhealthcare.fr

Références

¹ Etude Ifop/Bayer « Les Français et les accidents vasculaires cérébraux ». Echantillon de 1002 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Du 11 au 13 septembre 2013.

² Santé.Gouv.fr : Les chiffres clés de l'AVC – 26 octobre 2012.

³ Visage paralysé, inertie d'un membre, trouble de la parole.

⁴ Peretti C, Nicolau J, Tuppin P, Schnitzler A, Woimant F. Évolutions de la prise en charge hospitalière des accidents vasculaires cérébraux en court séjour et en soins de suite et de réadaptation entre 2007 et 2009. Presse Med. 2012 ;41:491-503.

⁵ Aouba A, Eb M, Rey G, Pavillon G, Joubla E. Données sur la mortalité en France : principales causes de décès en 2008 et évolutions depuis 2000. Bulletin épidémiologique hebdomadaire, Institut de Veille Sanitaire, 7 juin 2011.

⁶ Giroud M Incidence et mortalité des AVC en France Ann Cardiol Angéol 1994.

⁷ Bombois S, Hénon H, D. Leys, F. Diagnostic des démences vasculaires, Pasquier, 2004

⁸ Hacke W et al. Thrombolysis with Alteplase 3 to 4.5 Hours after Acute Ischemic Stroke. NEJM 2008; 359: 1317-29

⁹ INSERM